

INTERREG – EUROPE 2021 - 2027

**Interreg
 Europe**
 DECEMBRE 2023



Co-funded by
 the European Union

« La coopération au service de l'Europe pour réduire les disparités de développement et de qualité de vie dans les "régions" européennes »

Le programme Interreg Europe a été conçu pour soutenir l'apprentissage interrégional entre les organisations concernées par les politiques de développement et de préservation de l'environnement dans toute l'Europe. L'objectif du programme est de permettre aux autorités publiques et aux autres organisations concernées de tirer activement parti de l'expérience d'autres régions. Il s'agit d'un processus d'apprentissage qui implique l'identification, l'analyse et le transfert de bonnes pratiques dans le but d'améliorer les instruments de la politique de développement régional et, en fin de compte, de fournir des solutions qui profitent à tous les citoyens.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de **80 % maximum**.



Budget total

379,5 millions €

474,3 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

Le programme a opté pour une seule priorité globale : Gouvernance. Néanmoins ses actions sont organisées en fonction des différents objectifs politiques et spécifiques de la politique de cohésion 2021-2027.



6- GOUVERNANCE

• Coopération institutionnelle

379,5 M€ 100%

Total UE * 379,5 M€

* Le total UE intègre 8% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

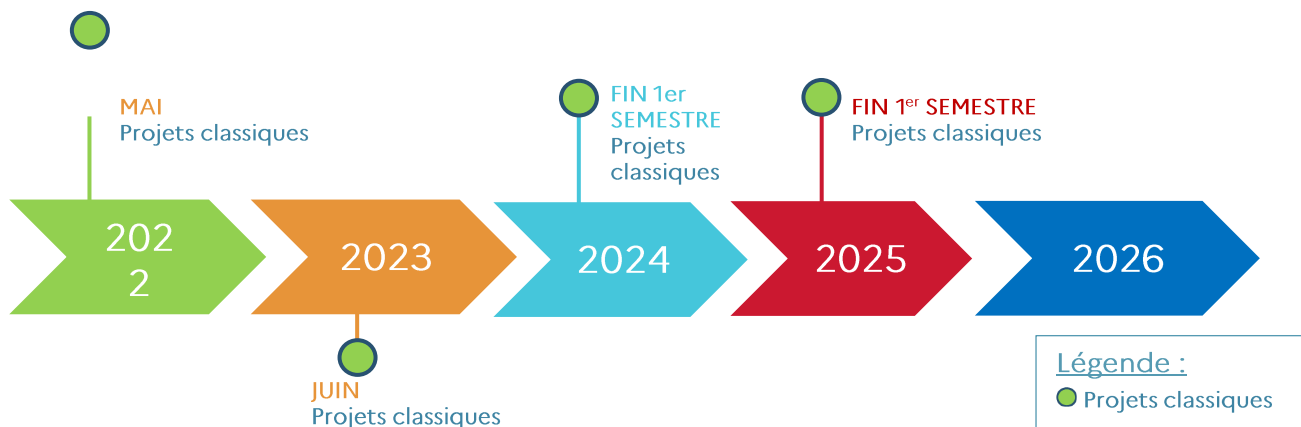
INTERREG EUROPE – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme finance deux types d'actions stratégiques complémentaires :

- **Projets de coopération interrégionale** : il s'agit de partenariats constitués d'organisations compétentes de différents pays d'Europe qui collaborent pendant quatre ans pour échanger des expériences sur une question particulière de développement régional. Au cours de la quatrième et dernière année de mise en œuvre, les régions partenaires se concentrent principalement sur le suivi des résultats et de l'impact de leur projet. Ces projets d'un montant compris entre 1 et 2 M€ regroupent en général entre 5 et 10 partenaires d'au-moins 4 pays.
Des appels à projets seront lancés tout au long de la période de programmation.
- **Une plateforme d'apprentissage des politiques** *Policy learning platform* : fournit un espace d'apprentissage continu ou à la demande, où toute organisation concernée par les politiques de développement régional en Europe peut trouver des solutions et demander l'aide d'experts pour améliorer ses politiques.

La Région Hauts-de-France est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Lille, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers. La Région Hauts-de-France est également Autorité Nationale, elle coordonne le partenariat français et exprime ses positions lors des instances du programme. Elle héberge également un des deux points de contact nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires. La Région Sud – Provence-Alpes-Côte-d'Azur héberge le deuxième Point de Contact national.

CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



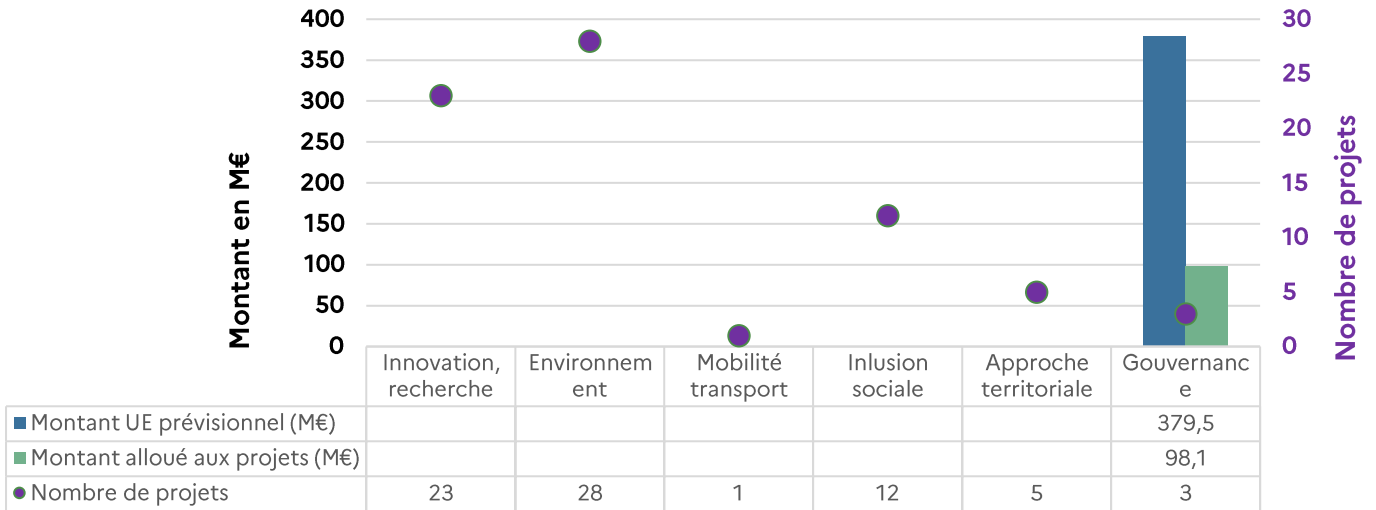
2 appels à projets ont déjà été réalisés.

Le 3^{ème} appel à projets sera lancé le 20 mars 2024 et devrait se clôturer début juin 2024. En fonction des crédits restant, un 4^{ème} appel à projets sera ou non programmé en 2025.

Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#).

INTERREG EUROPE – POINT DE SITUATION

Le programme a alloué 26 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 72 projets à la suite du 1^{er} AAP.

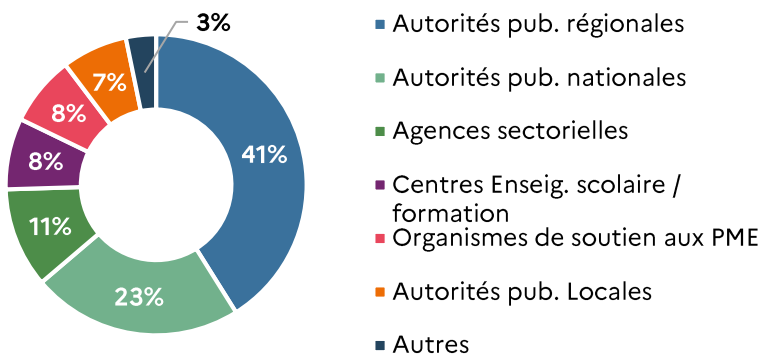


Le 1^{er} appel à projets a retenu 72 [projets](#) et a attribué plus de 98 M€. Le 2^{ème} appel a approuvé 78 nouveaux [projets](#) à la fin de l'année 2023.

Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à projets, [cliquez ici](#).

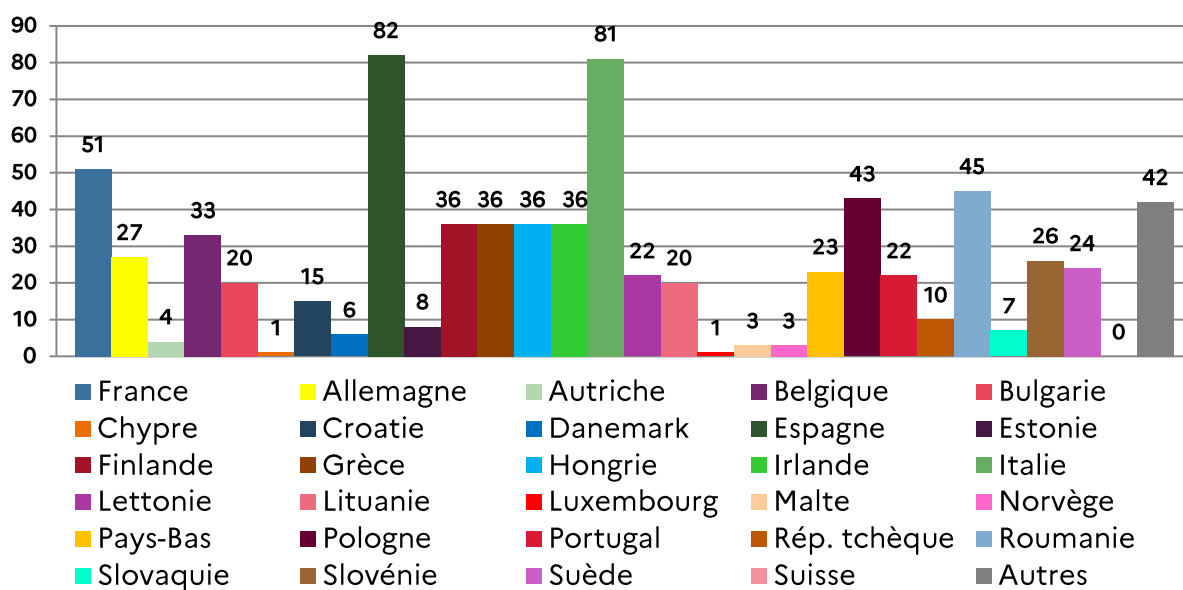
QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TYOLOGIE DES BENEFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « Autres » les acteurs réunissant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des organisations internationales et des ONG / associations.

ORIGINE DES PARTENAIRES





INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme Interreg Europe [cliquez ici](#)

Contact France : christophe.uliasz@hautsdefrance.fr

PROJET EMBLEMATIQUE INTERREG EUROPE

<p>FEEL</p> <p>Frugal cities through Energy Efficiency and Low-tech communities</p>	 
<p><u>Chef de file :</u> ALOEN (FR)</p> <p><u>Budget total :</u> € 1 618 978</p> <p><u>Subvention FEDER :</u> € 1 309 030,4</p> <p><u>Durée :</u> mars 2023 - Mai 2027</p>	<p><u>Partenariat :</u></p> <p>9 partenaires de 8 pays (France, Espagne, Irlande, Danemark, Pologne, Italie, Suède, Roumanie)</p>
<p><u>Objectif Spécifique :</u> 2.1 Efficacité énergétique</p>	

Le Projet (résumé synthétique + principales réalisations)

Le projet **FEEL** entend tester et développer des approches de sobriété et de coopération dans 8 villes et régions européennes. Les partenaires appliqueront les principes de la frugalité dans des projets de rénovation de logements anciens, en impliquant leurs communautés.

Ils coopéreront autour de **deux défis** :

- Le développement de l'approche frugale : par des solutions d'une grande simplicité, la sobriété et l'engagement communautaire ;
- La transition vers la ville frugale : il s'agit de définir le modèle économique et de préparer l'acceptation et l'adoption par le public.

Chaque partenaire est déjà engagé dans cette voie, à sa façon. Grâce au projet FEEL, ils pourront tous améliorer leur planification par l'apprentissage entre régions.

Eléments clés :

Le projet FEEL vise à influencer les élus et les décideurs politiques pour mettre en œuvre le concept de ville frugale dans 8 villes européennes. Tous les partenaires du projet FEEL se sont engagés avec les parties prenantes de leur région pour discuter de cette approche. Les réactions des parties prenantes ont été productives et encourageantes, beaucoup demandant comment rendre la frugalité attrayante pour une meilleure acceptation.

Les enjeux (principaux besoins à résoudre + résultats attendus)

En Europe, les autorités publiques doivent répondre à des demandes croissantes, avec un budget toujours plus limité. Le problème s'étend, de façon plus générale, à l'utilisation des ressources par l'humanité et il est intrinsèquement lié à l'engagement des États membres de l'UE à réduire leurs émissions de CO2. Plus ne signifie pas toujours mieux, aussi il faut créer les infrastructures et les systèmes qui permettront aux citoyens de vivre agréablement, dans les limites environnementales de la planète.

Mais en sommes-nous seulement capables ?

La réponse est oui. Les villes les plus audacieuses ont compris que les contraintes en matière d'énergie étaient une opportunité formidable de se réinventer en s'appuyant sur une autre vision de la ville de demain.

La **VILLE FRUGALE** organise ses quartiers, ses systèmes techniques urbains et ses bâtiments, de sorte que leurs interactions reposent sur deux approches transversales distinctes :

La **SOBRIÉTÉ**. La low-tech est au cœur de l'innovation dite « frugale » : il s'agit de répondre à des besoins par des moyens ultra-simples. Une technologie suffisante répondra aux besoins en utilisant les solutions les moins sophistiquées et les moins coûteuses possibles, sans altérer la qualité du résultat final. L'éco-conception des services urbains, des infrastructures et des bâtiments est au cœur de cette approche.

La **COOPÉRATION**. Agir de manière individuelle ne suffit pas. Pour progresser, il faut augmenter le bénéfice collectif, grâce à la coopération entre les élus, les entrepreneurs et les citoyens.

Personne contact : N.C

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur le projet [FEEL](#)